

ANNONCE DE DÉPART À LA RETRAITE



Entreprise : Contrat no :

Données personnelles de l'assuré(e)

Nom :
Prénom :
Date de naissance / Sexe / NSS : / /
Etat civil / depuis le /
Nom et prénom du conjoint :
Enfant / né le /
Enfant / né le /
Enfant / né le /
Date de la retraite :

Joindre les justificatifs suivants :

- photocopie d'une pièce d'identité.
- pour les personnes non-mariées/non-liées par un partenariat enregistré, un certificat d'état civil à demander à la commune d'origine.
- attestation d'études ou d'apprentissage pour le(s) enfant(s) susmentionné(s) de plus de 18 ans.

Indication des prestations de retraite

Une seule possibilité à choix

- Rente annuelle de retraite
- Capital de retraite (**préavis de 3 mois impératif**)
- Prestation de retraite mixte
- dont la part en capital s'élève à (min. 25%) CHF ou %
- dont la rente annuelle s'élève à CHF ou %

J'atteste que...

- J'ai l'intention de quitter la Suisse ou ne réside pas en Suisse.
- Je prends note qu'un impôt à la source sera retenu sur le capital de prévoyance.
- Adresse à l'étranger :
-
-
-
- Je n'ai pas l'intention de quitter la Suisse.
- Je prends note que le montant de la prestation versé en capital ou rente sera déclaré par écrit à l'Administration fédérale des contributions.

Adresse de paiement

IBAN (max. 34 chiffres) :

Banque / Poste (nom, npa, lieu, pays) :

Titulaire du compte :

Code SWIFT (BIC) : Clearing/CB :

Je déclare que tous les renseignements fournis ci-dessus sont conformes à la vérité.

Lieu et date :

.....
Signature de l'assuré(e)

Lieu et date :

.....
Signature du conjoint/Partenaire enregistré(e)
concubin annoncé(e)

Authentification de la signature du conjoint/partenaire enregistré(e)/concubin annoncé(e) (uniquement en cas de versement en capital)

La signature du conjoint/Partenaire enregistré(e)/concubin annoncé(e) doit être authentifiée soit par un organisme officiel (Justice de paix, service des passeports, police locale) soit auprès d'un notaire.

.....
Sceau et signature de l'organisme officiel